



**HAL**  
open science

# Témoigner sur et depuis #MeToo : entre réappropriation insurrectionnelle de la parole des victimes et cadrage limitant du discours

Noémie Trovato

► **To cite this version:**

Noémie Trovato. Témoigner sur et depuis #MeToo : entre réappropriation insurrectionnelle de la parole des victimes et cadrage limitant du discours. Paroles dominantes, Paroles dominées, Nov 2023, Orléans, France. hal-04454383

**HAL Id: hal-04454383**

**<https://hal.science/hal-04454383v1>**

Submitted on 13 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Témoigner sur et depuis #MeToo : entre réappropriation insurrectionnelle de la parole des victimes et cadrage limitant du discours

Noémie Trovato

Colloque Paroles dominantes, Paroles dominées

14 novembre 2023

J'introduis cette communication en rappelant le contexte de mes recherches.

En 2017 est popularisé le mouvement #MeToo, mouvement féministe de prise de parole des femmes qui témoignent des violences sexuelles subies, mouvement créé en 2006 par l'activiste féministe afro-américaine Tarana Burke et repopularisé par l'actrice Alyssa Milano sur Twitter à la suite de l'affaire Weinstein.

Au même moment Sandra Muller lance #BalanceTonPorc en France et dénonce le harcèlement sexuel qu'elle a subi au travail. Le mouvement #MeToo est alors considéré comme point d'orgue d'une quatrième vague de féminisme dont le militantisme trouve son essor dans le numérique (Mendes, Ringrose & Keller 2018). Il est présenté comme un mouvement viral, mondial, et immédiatement transformateur, une action politique : c'est la « libération de la parole des femmes » (Jouët 2022).

Début 2021, un hashtag dérivé de #MeToo est créé par le collectif féministe #NousToutes, #MeTooInceste, qui fait écho au livre de Camille Kouchner, *La Familia Grande* ; apparaît au même moment le #MeTooGay. Deux hashtags qui vont remettre en question le stéréotype de la victime de violences sexuelles : on sait désormais que ce n'est pas seulement une femme adulte, mais que les enfants et les hommes sont aussi des victimes.

Enfin, au printemps 2022 se tient le procès en diffamation qui oppose l'acteur Johnny Depp à son ex-femme, Amber Heard, qui l'accuse de violences conjugales dans une tribune du Washington Post parue en 2017. Le procès est retransmis en direct notamment sur YouTube et Amber Heard perd après avoir témoigné de violences conjugales et sexuelles commises par l'acteur, un témoignage jugé non crédible par les jurés et les internautes/télespectateurs.

À partir de #MeToo et de ce procès, je propose dans cette communication de penser les possibilités insurrectionnelles et les limites des discours testimoniaux publiés ou commentés sur Twitter pendant et depuis #MeToo.

## Cadre méthodologique

Je présente les résultats de deux recherches de master que je mets en commun. La première recherche correspond à un mémoire en Analyse du discours sur le mouvement #MeToo, la seconde à un mémoire en Sciences de l'information et de la communication sur le procès Johnny Depp v. Amber Heard.

Je présente donc deux corpus : le premier est constitué de 364 tweets testimoniaux #MeToo, de 28 tweets critiques postés par des militantes féministes à propos de #MeToo et de 23 tweets de presse, récoltés sur Twitter de 2017 à 2022. Les tweets testimoniaux ne sont pas seulement les tweets du seul hashtag #MeToo mais bien ce que je considère comme l'entièreté du mouvement soit environ une vingtaine de hashtags différents apparus sur Twitter. Le second corpus est constitué de tweets, récoltés d'avril à juin 2022, qui commentent le procès en diffamation qui opposait Johnny Depp à Amber Heard.

Les tweets ont été récoltés par recherche de mots-clefs sur Twitter, mais aussi par une observation flottante, on pourrait presque dire *via* une ethnographie numérique.

Au niveau de l'analyse, plusieurs cadres méthodologiques : d'abord autour de #MeToo l'Analyse du discours dite française, l'Analyse du discours numérique pensée par Marie-Anne Paveau (2017) pour un corpus entièrement numérique et natif de Twitter, et les *Gender and Language studies* pour penser les liens entre langage, genre et sexualité. Pour le mémoire sur le procès Depp v. Heard, une analyse tournée vers les Sciences de l'information et de la communication avec toujours cette approche sémio-discursive, mais un peu plus tournée vers le dispositif (Julliard 2015, Odin 2000, Bolka-Tabary 2022).

J'ai donc conduit des analyses qualitatives empirico-inductives. Il s'agissait pour moi de partir du corpus récolté pour aller vers le théorique et proposer des hypothèses et des analyses qui naissent de l'examen même des observables. À partir de cette « collection » (Paveau 2019) de tweets, je propose aujourd'hui quatre pistes d'analyses que j'ai suivies.

Tout d'abord penser #MeToo comme un discours agissant, polyphonique et ancré dans un conflit de définition et une réappropriation des catégories judiciaires. Donc le constat de la performativité de #MeToo, relativisé cependant par deux éléments : d'abord un cadrage du discours testimonial qui est limité et limitant, puis l'interrogation de la formule « libération de la parole » au prisme de critiques de militantes féministes. Enfin, un changement de paradigme dans le discours testimonial, avec le procès Depp v. Heard comme l'illustration du *backlash* de #MeToo et des stratégies discursives masculinistes construites autour de la figure de la « mauvaise victime ».

### La performativité insurrectionnelle de #MeToo : témoigner sur Twitter

Premier point donc, le pouvoir agissant de #MeToo, qui réside dans un discours testimonial polyphonique réitéré et réitérable.

On a tout d'abord donc une sédimentation de ce discours puisque le mouvement #MeToo se compose d'une vingtaine de hashtags qui réitèrent l'expérience témoignante à plus petite échelle que les hashtags inauguraux #MeToo et #BalanceTonPorc : sédimentation du discours qui lui permet de former un hyperdiscours qui va potentiellement, lui, agir.

« j'aimerais casser le mythe selon lequel les violeurs sont tous des déséquilibrés mentaux qui sévissent la nuit dans les ruelles alors je lance le hashtag "#JeLeConnaissais (ou #JeLaConnaissais)" et j'espère éveiller les consciences » (13/06/19)

« Je suis du genre à garder pour moi d'habitude mais j'ai envie que le monde ouvre les yeux sur la réalité de l'inceste en France J'ai subi ça à l'âge de 12 ans durant quelques mois. C'était mon père, et je ne comprenais pas ce qu'était le sexe #metooinceste » (16/01/21)

On peut également analyser la visée agissante dans les tweets qui lancent les hashtags mais aussi dans les témoignages, avec l'idée pour les énonciatrices d'un discours qui serait agissant qui aurait la possibilité d'être performatif, donc de faire quelque chose (*j'aimerais casser le mythe, j'ai envie que le monde ouvre les yeux*). Selon elles, c'est par leur discours qu'elles pourraient agir. Ce faisant, les témoins légitiment leurs paroles comme une parole qui fait quelque chose de nécessaire et elles s'octroient un pouvoir agissant.

« #Iwas 17. Mais certaines personnes qui le connaissent et lui même me font passer pour une folle un viol c'est pas toujours dans une ruelle sombre avec un inconnu » (04/06/20)

« C'était un ami de mes parents, et oui, il n'y a pas que les femmes.. #JeLeConnaissais » (14/09/19)

« Maintenant on peut arrêter de dire que ce sont des monstres, des malades, des fous.. on voit avec le #metooinceste que non. C'est des frères, des pères, des grands-parents, oncles, cousins.. la famille. J'avais 7 ans, puis 9 environ et aussi 12.. j'ai osé parler pour le 3e. » (16/01/21)

Et en effet on peut dire que cette parole agit. On peut analyser un conflit de définition porté par les témoins qui essaient de redéfinir le triptyque « viol, violeur, violée » dans ce qu'on peut considérer comme une lexicographie *folk*, un travail sémantique pratiqué par des non-linguistes. Les victimes se servent de leur vécu pour implémenter de nouvelles définitions de ces catégories, construire une nouvelle réalité qui contrebalance avec la culture du viol et les définitions juridiques. On peut le voir ici avec 3 exemples où sont redéfinis le viol, la victime et le violeur dans des énoncés définitoires qui construisent ces nouvelles représentations à partir de l'expérience des victimes.

Le simple fait d'utiliser de façon intertextuelle des catégories judiciaires (viol, victime) est performatif : c'est une réappropriation des catégories du droit par des énonciatrices qui ne sont pas habilitées à produire ces discours. La prise de parole des femmes est donc émancipatrice, au niveau individuel et collectif, et vient contester un ordre hiérarchique du discours. Le témoignage est l'auto-catégorisation des victimes, une qualification des faits par les victimes elles-mêmes qui n'attendent pas la catégorisation produite par la justice. Et cette auto-catégorisation, en tant qu'elle est répétée, a également une force performative puisqu'en se réappropriant ces catégories, les témoins agissent sur les capacités testimoniales des femmes victimes qui témoigneront à l'avenir.

Sans rentrer dans les détails théoriques de la performativité (Austin, Butler, Derrida, Bourdieu<sup>1</sup>) j'emprunte ici le terme de performativité insurrectionnelle à la philosophe Mona

---

<sup>1</sup> Lire à ce sujet : Marignier, N. (2021). Performativité. *Langage et société*, (HS1), 263-266. ; Gérardin-Laverge, M. (2017). Performativité du langage et empowerment féministe. *Philonsorbonne*, (11), 93-105.

Gerardin-Laverge (2018), qui décrit une performativité qui échoue sur le plan illocutoire (un discours qui fait ce qu'il dit) mais qui peut agir au niveau perlocutoire (avec des effets non attendus) et dans la répétition du discours, c'est-à-dire non pas dans un acte de parole isolé mais un acte de parole collectif et polyphonique, réitéré.

La performativité insurrectionnelle de #MeToo va ainsi résider dans le fait que c'est un discours produit par des voix silencieuses, peu ou pas écoutées, qui va se déployer dans la sphère publique, et qui ne va pas forcément agir comme il le voudrait sur le réel mais qui va potentiellement agir au niveau discursif, en modifiant l'ordre du discours de façon disruptive.

### Un cadrage limité et limitant du discours testimonial

On peut cependant relativiser cette performativité, à partir de l'analyse du cadrage de ces discours testimoniaux. Tout d'abord un auto-cadrage du dire avec l'utilisation de marqueurs discursifs qui mettent en scène une limitation du discours et attestent de l'attitude des énonciatrices vis-à-vis de leurs propres énoncés.

« et puis merde, #JeSuisVictime, Parce que je n'ai pas été assez forte et sûre de moi pour m'affirmer lorsqu'il me "bouder" si je refusais ou qu'il me faisait comprendre que "si je lui faisais confiance je devais dire oui", et que depuis que je m'en suis toujours pas remise » (29/02/20)

« #JeSuisVictime Premier copain violeur, agression sexuelle par un prof il y a 2 ans. Voilà. Bonne journée. »(29/02/20)

« #JeSuisVictime ce hashtag parle de lui même. Rien de plus à dire...» (29/02/20)

« ... #JeLeConnaissais » (13/06/19)

On voit une négociation du dire en amont de la résignation à parler (*et puis merde*) qui construit la prise de parole comme une action difficile, libération d'une part mais également acte réalisé pour le bien commun. On remarque également des marqueurs discursifs conclusifs (*voilà, bonne journée*) qui montrent un discours structuré pour ne pas déranger le *status quo*, et qui mettent en discours le caractère tabou du témoignage et limite l'énoncé testimonial dans le temps. On peut aussi souligner un auto-cadrage du dire dans des témoignages partiels (*Rien de plus à dire*) ou quasiment inexistantes (points de suspensions) avec dans ces deux cas un hashtag qui sert finalement de témoignage et qui s'adosse au silence que s'imposent les victimes.

Le cadrage du discours testimonial réside aussi dans les conditions d'émergence des hashtags qui ont évolué en 5 ans. Les premiers hashtags (#MeToo #Balancetonporc) relèvent d'une émergence par autorisation, je cite ici Marie-Anne Paveau (2019), avec des personnalités publiques qui témoignent et incitent au témoignage, ce qui permet la couverture médiatique du mouvement.

« If you've been sexually harassed or assaulted write 'me too' as a reply to this tweet » (15/10/17)

« #balancetonporc !! toi aussi raconte en donnant le nom et les détails un harcèlement sexuel que tu as connu dans ton boulot. Je vous attends » (13/10/17)

« En réponse au #JaiÉtéUnVioleur je lance #JaiÉtéViolée. Par un homme que j'aimais et qui en a en plus profité. Violamment. A faire des trucs qui me dégoutaient, juste parce que "tu m'aimes, non ?" plus de 16 ans plus tard les traumatismes sont tjs là. » (20/12/19)

On note encore ici une visée agissante puisqu'on lit une injonction à parler dans les tweets lanceurs, une demande, un appel à témoignage (*write me too, toi aussi raconte*). Mais on a aussi des hashtags lancés par des anonymes (#JeSuisVictime, #JaiÉtéViolée, #IWas) où l'injonction est parfois plus implicite.

Le deuxième type d'émergence est le témoignage préparé. Il se fait par recueil de témoignages préalablement au lancement du hashtag comme ça a été le cas pour #UberCestOver, #SciencesPorcs ou #DoublePeine. Il peut aussi se faire *via* la préparation en amont d'un patron discursif, un moule de tweet proposé aux témoignantes, c'est le #MeTooInceste lancé par le collectif féministe #NousToutes.

On retrouve enfin un troisième type de hashtag qui va court-circuiter complètement le témoignage spontané sur les réseaux sociaux numériques et s'opérer directement dans la presse par tribune médiatique (#MeTooPolitique) ou enquête journalistique (#MetooMedia). Dans ces cas-là, pas de tweet lanceur ni d'appels à témoignages puisque la presse d'investigation prend le relais.

Le glissement dans la prise en charge du témoignage va peu à peu restreindre la libération de la parole puisque ces #MeToo sont limités à un relativement plus petit nombre de témoignages, qui en tout cas n'inondent pas les réseaux sociaux.

On voit aussi un cadrage limitant puisque la sédimentation du mouvement #MeToo est allée de pair avec une spécification des violences sexuelles (type d'agresseur, sphère sociale, type de violences, etc.), qui a inévitablement limité les témoignages devenus plus précis.

« à quand le #metoolesbien ? #metoogay #metoo » (22/01/21)

On peut enfin souligner l'échec d'émergence de certains hashtags comme le #MeTooLesbien, que les témoignantes ont essayé de faire émerger mais qui n'a pas eu le « succès » escompté, qui est resté au stade embryonnaire, qui a donc échoué à libérer une parole.

Le mouvement #MeToo est donc porteur d'un cadrage du discours testimonial limité et limitant : limité par les témoignantes elles-mêmes et par la société, limitant car il restreint la parole à certaines conditions, même s'il permet quand même à cette parole d'exister.

## La parole libérée ?

Le discours testimonial est limité aussi par le figement de la libération de la parole. On a affaire à une formule (Krieg-Planque 2009) qui limite la puissance agissante de la parole qui est bornée dans le temps (c'est le « post-MeToo »). C'est à dire que c'est une formule qui concède la félicité de #MeToo dès 2017 (on parle déjà d'une parole libérée) alors que certaines militantes semblent objecter à la fois cette libération et ses modalités.

Ce discours de libération de la parole restreint donc cette parole : puisqu'elle est apparemment déjà advenue, alors il n'est plus nécessaire de parler et la capacité d'action des militantes féministes se borne à la simple prise de parole testimoniale. On peut dire que la formule limite ainsi le mouvement dans son champ d'action.

La performativité de #MeToo est donc préalablement désamorcée car rien dans la société n'est prévu déjà pour que ce discours agisse et cette libération de la parole reste limitée dans sa force insurrectionnelle puisque la libération de la parole est donnée actée et constatée avant même qu'elle ne se libère pleinement. C'est ce qu'on a vu avec la sédimentation et la spécification du discours testimonial, cette parole est retardée, entravée et on a besoin d'un hyperdiscours #MeToo, d'une répétition du discours à un niveau plus petit pour que celui-ci « fonctionne ». Et puis cette description des hashtags testimoniaux contraint le discours émergent en positionnant la libération non pas comme outil militant mais comme une fin en soi, un but déjà atteint : c'est l'univers discursif postféministe qui concède la réussite des revendications féministes.

« Je me suis toujours demandé si les gens qui proclamaient la « libération de la parole » y croyaient vraiment – le patriarcat, c'est une structure, une imprégnation invisible et souvent inconsciente, et les modifications des structures, c'est une question de... siècles ? »  
(28/07/20)

« marre du discours de libération de la parole ça fait des années que Paye ton IEP publie des dizaines de témoignages d'agressions, viols, racisme, LGBTIphobies dans les IEP c'est juste qu'à l'époque la direction et les oppresseurs avaient pas peur de ça » (10/02/21)

Cette « libération de la parole » est d'ailleurs critiquée, contestée, remise en question par des internautes, des militantes féministes : ici, l'une juge que cette libération est proclamée, donc annoncée, signalée, et l'autre en a marre justement de ce discours qu'elle qualifie de libération de la parole puisqu'elle estime que cette parole avait déjà émergé mais qu'elle n'était simplement pas prise en compte. (On peut penser aux mouvements féministes des années 1970 où la parole circulait déjà, aux prises de paroles ponctuelles dans les années 2000, les livres de Virginie Despentes, de Flavie Flament.)

Surtout, il est possible de remettre en question cette libération de la parole qui n'est évidemment pas totale, elle concerne seulement une partie privilégiée des femmes, surreprésentées dans la presse, ce qui a invisibilisé les autres victimes et renforcé les constructions sociales dominantes (ce qu'a pu analyser Megan McBride (2019) à propos de la couverture du mouvement par le New York Times).

On a pu le voir avec Tarana Burke, militante noire, invisibilisée au profit d'Alyssa Milano, actrice blanche. La parole des autres victimes est remise en cause, car jugée peu crédible, alors même que les femmes racisées, les travailleuses du sexe, les femmes lesbiennes, pour ne citer que ces exemples, sont autant si ce n'est plus susceptibles d'être victimes de violences sexuelles.

### (Re)faire taire les femmes : le procès Depp v. Heard (2022)

Si on fait malgré tout le constat d'une parole libérée et opérante, puisqu'on ne peut pas nier que les femmes témoignent et que cela *fait* quelque chose, on peut s'interroger sur un basculement « post-#MeToo », ce fameux *backlash*, qui opère un retournement des stratégies discursives notamment qui permettent de limiter la parole des femmes.

Première stratégie évidemment : le procès bâillon, la plainte en diffamation. C'est la stratégie choisie par Johnny Depp qui fait aussi en sorte que le procès soit filmé et retransmis en direct, ce qui va permettre une forme d'humiliation publique d'Amber Heard. Et c'est ce qui permet aussi aux internautes de commenter le procès et donc de donner leur avis sur les protagonistes.

Au niveau des stratégies discursives, le fait de refaire taire les femmes peut se traduire par la mise en signe et en discours d'une misogynie populaire (Banet-Weiser 2018) où la figure de la victime menteuse, la mauvaise victime, est utilisée comme stratégie marketing, argument de vente, à des fins financières. On le voit sur la plateforme Etsy, avec le Medieval Torture Museum de Los Angeles ou avec une marque de sex-toys, par exemple, qui arborent toutes des memes ou images à l'effigie d'Amber Heard en tant qu'elle serait une menteuse.

À un niveau supérieur, on retrouve les stratégies discursives masculinistes qui promeuvent une symétrisation des violences voire un retournement des rôles. Ces stratégies discursives ont un effet disciplinant qui permet le maintien des stéréotypes genrés et empêche la participation des femmes à la sphère publique (Bertini 2016).

On a aussi avec ce procès un déferlement de discours de haine en ligne misogyne et dissimulé (Lorenzi-Bailly & Guellouz 2019, Baider & Constantinou 2019) par l'humour. Ces discours en ligne sont une volonté de nier l'autre dans son essence, une violence détournée implicite ou masqué notamment par le sarcasme ou l'utilisation d'images, de GIFS ou memes, adressés à des femmes et au contenu sexiste. On note ainsi le rire misogyne ou la culture du LOL qui vont servir à atténuer les ressorts sexistes et violents de ces discours.

« Combien elle va devoir payer la sorcière ? #DeppVsHeard » (01/06/22)

« C'est terrible de voir autant de femmes dire que Amber heard a raison et qu'il y a eu injustice juste parce que c'est une femme alors qu'il y a tout qui prouve que c'est une maxi pute.. » (02/06/22)

« Yes, Rottenborn, she is all of that. She is a gold digger, a liar, a hoax creator, a scum, an abuser, a criminal and we will never believe her. #AmberHeardDeservesPrison #JohnnyDeppIsInnocent » (27/05/22)



Quelques exemples ici de discours de haine misogynes avec la figure de la sorcière qui est convoquée et des insultes assez fortes telles que *maxi pute* ou *golddigger, liar, scum* etc.

« johnny est entrain de gagner 🤔🤔🤔 a aller suce ma bite amber turd 🍆 » (01/06/22)

« And yes, I bet Amber is reading social media despite not supposed to about what people are saying about the case. #AmberTurd, I hope you are reading these tweets you fucking lunatic. You are a literal waste upon this earth, fuck off and never come back.

#JusticeForJohnnyDepp » (17/05/22)

On note également des discours de haine dissimulés sous couvert d'un humour scatophile avec le hashtag #AmberTurd, très populaire lors du procès sur les réseaux sociaux numériques.

Toutes ces stratégies discursives et ces discours de haine ont participé à la construction sémi-discursive d'Amber Heard comme mauvaise victime dont le comportement et les caractéristiques apparaissent contraires aux attentes stéréotypées de la figure de la victime idéale de violence. Sa légitimité narrative (Paté 2020) va être remise en question, ce qui va permettre aux internautes de lui retirer, en quelque sorte, son identité de victime.

« ptdrrrr 1er jour de témoignage pour Amber Heard cette conne elle a pas été plagier une réplique de film pour accabler Johnny Depp??? ( mais je pleure cette femme est complètement conne » (07/05/22)

La véracité de son récit est questionnée. On trouve par exemple. des accusations de plagiat de répliques de film lors de son témoignage à la barre. Mais son expérience de vie est également scrutée pour juger de sa crédibilité en tant que victime. Des éléments biographiques vont être mis en jeu, comme le fait qu'elle est bisexuelle, ce qui va entraîner non seulement un discours lesbophobe mais aussi une remise en question de son statut de victime.

On voit donc que le procès Depp-Heard illustre une sorte de brèche qui permet aux antiféministes de revenir à un discours devenu non politiquement correct depuis #MeToo. Il apparaît normal désormais, depuis ce procès, voire encouragé dans certaines communautés discursives masculinistes, de ne pas croire les victimes, de les insulter, de retourner des situations de violence de genre en donnant une image violente d'un féminisme porté par des femmes dépeintes en sorcières violentes, menteuses et manipulatrices. On voit donc bien comment tout ceci cadre, entrave et punit la parole des femmes.

## Conclusion

J'ai essayé d'analyser quelques éléments qui attestent d'une tension entre une parole dominante, une parole testimoniale qu'on construit et qu'on veut dominante, dominante par le nombre et par sa puissance agissante, et puis une parole dominée, parce que cadrée, parce

qu'entravée, parce que contrée, par des possibilités d'action judiciaires (le procès en diffamation), mais aussi à une échelle plus globale et insidieuse par d'autres discours plus dominants encore qui sont les discours de haine misogynes, dissimulés, en ligne, qui prennent de l'ampleur avec les mouvements masculinistes, particulièrement, depuis #MeToo.

## Bibliographie

- Baider, F., & Constantinou, M. (2019). Discours de haine dissimulée, discours alternatifs et contre-discours. *Semen*, 47. <https://doi.org/10.4000/semen.12275>
- Banet-Weiser, S. (2018). *Empowered: Popular Feminism and Popular Misogyny*. Duke University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv11316rx>
- Bertini, M. (2016). Genre 2.0. Le web, un champ structuré en domination. Vers une économie politique des pratiques langagières en ligne. *Genre en séries*, 3. <https://doi.org/10.4000/ges.1954>
- Bolka-Tabary, L. (2022, décembre 15). Appréhender la place et le rôle des images audiovisuelles dans les pratiques numériques des fans. Ce qu'une approche ethno-sémiotique apporte au travail sur corpus. [Séminaire]. Webinaire du consortium Huma-Num Canevas.
- Gérardin-Laverge, M. (2018). « C'est en slogant qu'on devient féministe » Hétérogénéité du genre et performativité insurrectionnelle. *Semen*, 44, 1-26. <https://doi.org/10.4000/semen.10779>
- Jouët, J. (2022). *Numérique, féminisme et société*. Presses des Mines-Transvalor.
- Julliard, V. (2015). Les apports de la techno-sémiotique à l'analyse des controverses sur Twitter. *Hermès*, n° 73(3), 191. <https://doi.org/10.3917/herm.073.0191>
- Krieg-planque, A. (2009). *La notion de formule en analyse du discours : Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses Université Franche-Comté.
- Lorenzi-Bailly, N., & Guellouz, M. (2019). Homophobie et discours de haine dissimulée sur Twitter : Celui qui voulait une poupée pour Noël. *Semen*, 47. <https://doi.org/10.4000/semen.12344>
- McBride, M. (2019). *#MeToo Means Who? : Shining a Light on the Darkness A Rhetorical Analysis of Inclusivity and Exclusivity within the #MeToo Movement* [Thèse de doctorat]. Dickinson College.
- Mendes, K., Ringrose, J., & Keller, J. (2018). #MeToo and the promise and pitfalls of challenging rape culture through digital feminist activism. *European Journal of Women's Studies*, 25(2), 236-246. <https://doi.org/10.1177/1350506818765318>
- Odin, R. (2000). La question du public. Approche sémio-pragmatique. *Réseaux*, 18(99), 49-72. <https://doi.org/10.3406/reso.2000.2195>
- Paté, N. (2020). La mise à l'épreuve de la légitimité narrative comme contrepartie de l'accès à la protection des mineurs non accompagnés. *Migrations Société*, N°181(3), 23. <https://doi.org/10.3917/migra.181.0023>
- Paveau, M.-A. (2017). *L'analyse du discours numérique : Dictionnaire des formes et des pratiques*. Paris : Hermann.
- Paveau, M.-A. (2019). Les filles de Diogène, les porcs et les couteaux. In *Cours petite fille ! #metoo #timesup #noshamefist* (p. 81-90).